

ANNEXE



Guide technique pour les médecins

Se connecter à SI-DEP

Version 2.1

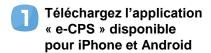


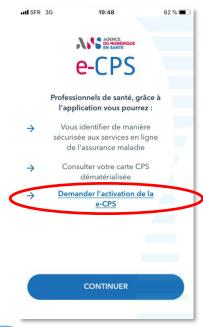
Option 1 – Activez votre e-CPS sans CPS



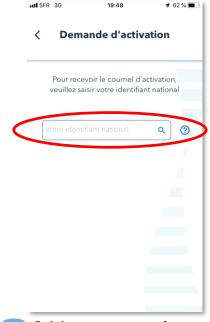








Cliquez sur l'option
« Demander l'activation
de la e-CPS »



Saisissez votre numéro RPPS précédé du chiffre « 8 »





Recevez votre
QR-Code d'activation
par mail



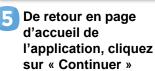




Option 1 – Activez votre e-CPS sans CPS

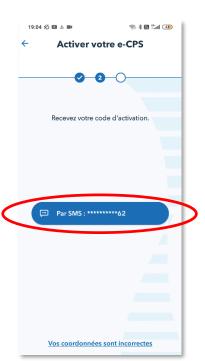








Scannez le QR-Code que vous avez reçu par mail suite aux étapes précédentes



Cliquez pour recevoir votre code d'activation par SMS



Ce SMS est souvent lu automatiquement par l'application (sinon, vous pouvez saisir le code manuellement)

| 19:05 Ø: 🗟 🗈 🕁 | | | |
|---|--------------|---|---|
| ← Créer votre × mot de passe | | | |
| | O O O | | |
| Confirmer le choix de votre mot de passe | | | |
| • | • • | • | |
| 1 | 2 | 3 | 7 |
| 4 | 5 | 6 | |
| 7 | 8 | 9 | |
| | 0 | X | |
| | | | |

Créez, puis confirmer un mot de passe à 4 chiffre (à retenir)

27/11/2020



CONNEXION A SI-DEP



Votre e-CPS étant activée, vous pouvez accéder à SI-DEP sur : https://portail-sidep.aphp.fr/



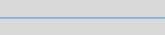
https://portail-sidep.aphp.fr











Cliquez sur: « e-CPS Identification par carte CPS ».

Choisissez « Application e-CPS » et saisissez votre identifiant national (votre RPPS précédé par « 8 »)



Entrez le mot de passe de votre e-CPS sur votre smartphone (créé précédemment).



Vous êtes connecté(e). En cas d'échec, reportezvous à la page suivante.







QUE FAIRE EN CAS D'ÉCHEC?

L'échec de l'activation d'une e-CPS <u>sans carte CPS</u> est souvent due à des problèmes de mise à jour de vos coordonnées.

3 solutions s'offrent à vous :

- 1. Mettre à jour vos coordonnées auprès de votre ordre, via la plateforme en ligne sur https://monespace.medecin.fr/user/login?destination=cas/login, sachant qu'une telle mise à jour prendra environ 72h avant que vous ne puissiez renouveler les étapes des pages précédentes;
- 2. Tenter d'activer votre e-CPS avec votre carte CPS en suivant les étapes décrites à partir de la page suivante (option 2) ;
- 3. Utiliser votre carte CPS pour vous connecter directement à SI-DEP (vous aurez pour cela besoin d'un lecteur de cartes relié à votre ordinateur).



Option 2 – Tenter d'activer votre e-CPS avec CPS PUBLIQUE





Après avoir téléchargé l'application e-CPS sur votre mobile, munissez-vous d'un ordinateur équipé d'un lecteur de cartes, ouvrez votre navigateur habituel et rendez-vous sur : https://wallet.esw.esante.gouv.fr



Assurez-vous que votre carte CPS est dans son lecteur de cartes et cliquez sur « S'authentifier ».



Une fois authentifié, acceptez les conditions d'utilisation et cliquez sur « commencer l'activation ».







Option 2 – Tenter d'activer votre e-CPS avec CPS PUBLIQUE









- Sur votre téléphone, après avoir cliqué sur le bouton « Continuer » de la page d'accueil, vous pourrez scanner le QR-Code qui apparaît sur votre PC.
- Saisissez ensuite sur votre PC le code d'activation affiché par votre téléphone.

Créez puis confirmez ensuite votre nouveau mot de passe à 4 chiffres, à retenir pour vous authentifier ensuite à SI-DEP.







QUE FAIRE EN CAS D'ÉCHEC?

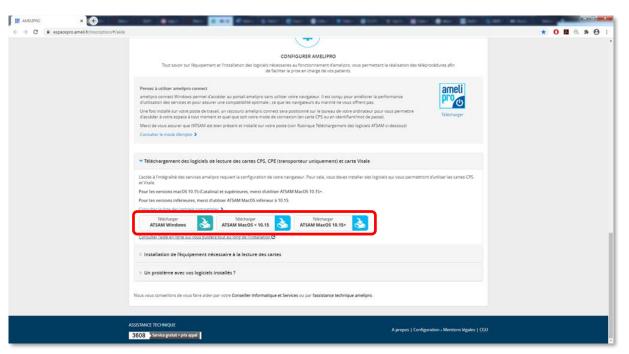
Les cas d'échecs d'une tentative d'activation d'une e-CPS <u>par carte CPS</u> peuvent être multiples. Néanmoins, 3 solutions peuvent vous aider à contourner ces problèmes :

- 1. Utiliser un autre matériel (ordinateur et lecteur de cartes) ou emprunter celui d'un confrère qui a réussi l'opération. Il est en effet possible qu'une contrainte technique liée spécifiquement à votre installation informatique vous empêche de réaliser ces différentes étapes ;
- 2. Installer le package « ATSAM » comme indiqué dans les pages suivantes. Il s'agit d'une suite logicielle, distribuée par ameli.fr pour les professionnels de santé, qui contient tous les éléments nécessaires à une authentification par carte CPS ;
- 3. Contacter le support SI-DEP au 0 800 08 32 04 (appel gratuit de 9h00 à 20h00 du lundi au samedi). Pour vous aider à réaliser ces étapes de connexion et vous orienter vers les interlocuteurs spécialisés en fonction du problème que vous rencontrez.





Rendez-vous sur : https://espacepro.ameli.fr/inscription/#/aide pour le télécharger :







2 Lancez l'exécutable une fois téléchargé et suivez les étapes d'installation :



Sélectionnez tous les composants proposés

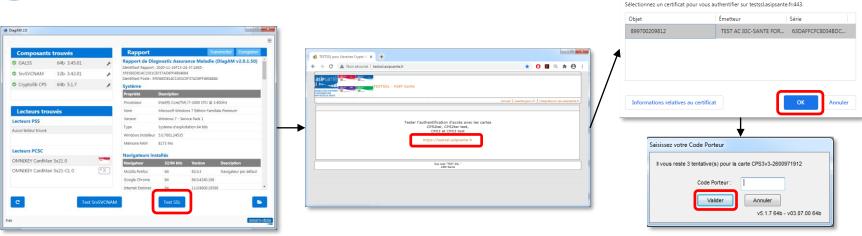
Acceptez les conditions générales d'utilisation

Gardez l'option cochée : « Lancer l'outil de diagnostic »





3 À l'issue du diagnostic, effectuez un Test SSL :



Cliquez sur « Test SSL ».

Cliquez sur le lien « https://testssl.asipsante.fr ».

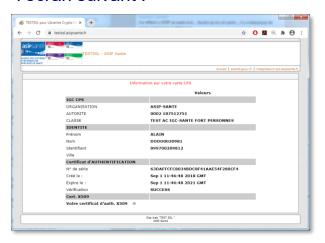
Sélectionnez le certificat, puis saisissez votre code porteur CPS.

Sélectionner un certificat

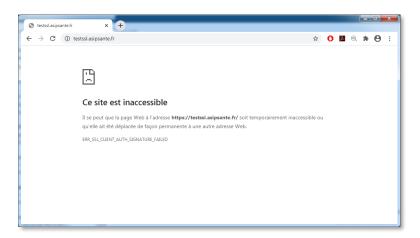




Si le test réussit, vous obtiendrez l'écran suivant :



En cas d'échec, vous obtiendrez l'écran suivant :



Contactez alors votre support de l'Agence du Numérique en Santé :

par mail: monserviceclient.cartes@asipsante.fr,

ou par téléphone : 0 825 852 000 Service 0,06 €/min + prix appel